

**Intitulé de la formation :**

Le RGPD pour DPD, responsables de traitements, et conseils en entreprise.

**Prérequis :**

Avoir suivi le module RG-101 ou bien connaître le RGPD d'un point de vue théorique et général.

**Objectifs :**

Permettre à toute personne d'offrir des prestations d'accompagnement au RGPD auprès d'organisations. Accompagner d'autres organisations, devenir DPD mutualisé ou externalisé, responsables de nombreux traitements.

**Méthodologie :**

Une méthodologie adaptée aux petites organisations, en partant du texte officiel.

- **1.1 Les rôles de Responsables de traitement et de DPD :**
  - Qui peut être DPD. Formation, qualités humaines, compétences
  - Conflits d'intérêt, délégation, responsabilités, moyens matériels
- **1.2 Méthodologie d'accompagnement des tiers :**
  - L'entretien initial, définition des rôles de chacun.
  - Cartographie des traitements relevant du RGPD
  - Cycle de vie des fiches de registre : création, évaluation, révision, contrôle
  - Gestion des incidents, relation avec la CNIL, communication, délais
- **1.3 Gestion des personnes concernées**
  - Réponse aux demandes, réclamations, plaintes, portabilité, droit à l'oubli
  - Examen des conditions générales, mentions légales, formulaires internet
- **1.4 Modèles économiques de l'accompagnement au RGPD**
  - L'approche juridique, rôle de l'avocat
  - L'approche organisationnelle, rôle de l'expert-comptable
  - La sécurité et ses outils, rôle du prestataire informatique
  - Le sous-traitant, l'éditeur de logiciels : rôles, devoirs, contrats
  - L'approche globale intégrée et le conseil dans la durée.

**Moyens pédagogiques :**

La formation s'appuie sur la méthode et les outils développés par BSI, registre en ligne.

**Durée, lieu, prix, délai d'accès**

1 jour, soit 7 heures en notre salle de formation, au sein de votre société ou en visio-conférence.  
Prix : 400 € ht en inter-entreprises, 800 € ht en formation dédiée à une organisation. Formation accessible à tout moment de l'année, sur prise de rendez-vous.

**Accessibilité, accueil des personnes en situation de handicap :**

Nos formations peuvent être réalisées par teams ou zoom pour plus de facilité. Il est donc possible de suivre nos formations sans se déplacer, depuis votre domicile ou lieu de travail.

**Modalités d'évaluation et suivi pédagogique :**

En fin de formation un QCM sera remis à chaque personne permettant d'évaluer les acquis de l'apprenant à chaud, ainsi qu'un questionnaire pour retour de satisfaction. Ces questionnaires seront alors synthétisés pour analyse et compte rendu de résultat.

Notre équipe reste disponible et répond aux demandes par échange de mail, téléphone ou message via la plateforme de registre en ligne.